

L'ACTU DÉCHETS N° 3

Quoi ?

Quels déchets composter ?

Déchets de jardin :

- ✓ Tontes séchées
- ✓ Feuilles, fleurs fanées
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

Déchets de cuisine :

- ✓ Epluchures de fruits et légumes, agrumes...
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes de café et sachets de thé biodégradables
- ✓ Coquilles d'œufs finement écrasées
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas

DÉCONSEILLÉS : cendres, déchets carnés et poissons, produits toxiques, d'hygiène et médicaux...

Pour un usage non potager du compost : les litières animales biodégradables peuvent être compostées.

***COMPOSTEURS**
en vente auprès du
SYVALORM :

Rendez-vous sur notre site,
onglet : « mes démarches »

2 modèles disponibles :



Bois : 300l
(72Hx70L cm) - 25 €



Plastique recyclé : 650l
(85Hx120L cm) - 30 €



Transformer
ses déchets
organiques
en matière
fertilisante :

un geste
écologique et
économique



- En composteur
- En tas
- Au pied des plantations

Où ?

Pourquoi ?

Composter permet de
réduire ses ordures
ménagères de 30%

Les déchets
« compostables »
collectés avec les
ordures ménagères
occasionnent des
nuisances
environnementales et
des coûts faciles à
éviter

COMPOSTAGE

Une pratique facile et utile pour valoriser vos déchets organiques !

Comment ?



Gages de réussite du compost :

Aérer, mélanger et équilibrer
les apports secs et humides !

EN COMPOSTANT :

Le compostage est le
procédé de dégradation
naturelle de la matière
organique par des
organismes en présence
d'oxygène et d'eau.
Composter ses déchets
permet d'obtenir un
fertilisant naturel, gratuit et
respectueux de
l'environnement.

... Le 1^{er} janvier 2024 ?

Obligations réglementaires sur le tri à la source des biodéchets* pour tous en Europe (Loi AGECE - 2020)

**déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables*

Le SYVALORM se prépare à développer le compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles...

Quelques
chiffres

30 %

254 kg/hab/an

En 2021 chaque habitant du SYVALORM a produit **134 kg** d'ordures ménagères

des déchets ménagers présentés dans les bacs SYVALORM sont constitués de déchets compostables

Production **moyenne nationale** d'ordures ménagères (enquête ADEME 2017)



Réussir son compost ?

Quelques astuces et conseils...

L'enfouissement des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : le tassement des déchets provoque leur fermentation dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère.

La valorisation organique des biodéchets via le compostage permet de rendre à la nature des matières organiques brutes qui se décomposent en une matière valorisable, le compost. Placés en composteur ou en tas, donc en présence d'oxygène, les biodéchets n'émettent ni gaz à effet de serre, ni méthane.

Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30% !

- 30% des ordures ménagères sont composées de biodéchets
- et 30% des biodéchets sont constitués d'eau.

Composter c'est éviter à des camions de collecte de parcourir de nombreux kilomètres pour ramasser de l'eau, et des déchets organiques qui deviendront néfastes pour l'environnement lorsqu'ils seront enfouis.



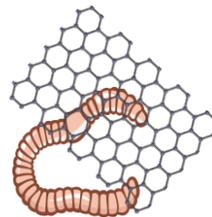
Un composteur bien exposé !

Protéger le compost des excès d'eau et de soleil : le placer à l'ombre, à l'abri du vent et de la pluie.



Mélanger régulièrement le contenu !

Ce geste permet d'activer la décomposition des déchets.

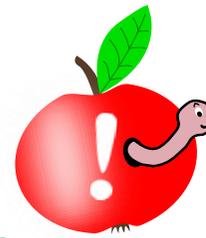


Placer le composteur à même la terre !

Un grillage renforcé pourra empêcher l'intrusion de nuisibles tout en permettant la circulation des lombrics.



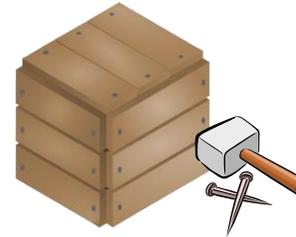
En respectant ces précautions, le compost peut être réparti en surface pour un compost frais de 3 à 6 mois ou mêlé à la surface de la terre pour un compost mûr de 6 à 9 mois.



Certains déchets n'ont pas leur place dans le composteur !

La cendre, et autres particules fines, asphyxient les vers de terre : ils respirent au travers de leur peau !

348 composteurs* subventionnés par le SYVALORM en 2022



Le bon plan !

Un composteur « fait maison » est facile à réaliser avec du bois de récupération comme des palettes par exemple !



Une humidité suffisante, mais pas excessive !

Les organismes du compost ont besoin d'eau pour vivre et seraient privés d'air dans un tas trop humide.



Alterner les apports secs et humides pour un bon équilibre !

Tendre vers le 2/3 de déchets bruns (carbone) pour 1/3 de déchets verts (azote).

Composter ses déchets c'est :

- Réduire sa poubelle en produisant un amendement naturel utile au jardin.
- Éviter à des déchets de la cuisine de parcourir des kilomètres pour être enfouis ou incinérés.
 - Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en réduisant la partie à enfouir.
- Réduire les coûts de collecte et de traitement pour des déchets qui ont leur place au jardin.
- Gagner du temps, de l'argent et de la fatigue en s'évitant de nombreux déplacements en déchèterie pour les déchets verts du jardin.
- **Rendre à la nature ce qu'elle nous a donné !**